



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

TERRE DE JEU & D'ÉQUILIBRE

95 Foot Officiel

Sommaire

Pages 2 & 3

Commission Statuts et Règlements

Pages 4 à 16

Commission Départementale du
Calendrier & Organisation des Com-
pétitions

Pages 17 à 24

Commission Organisation des
Coupes

Pages 25 à 39

Commission Départementale Foot-
ball d'Animation

Pages 40 à 43

Commission Départementale Futsal

Pages 44 à 48

Commission CDIF

Page 49

Commission des Terrains & Installa-
tions Sportives

Pages 50 à 52

Commission des Finances

Pages 53 à 55

Désignation des Délégués

Pages 56 à 60

Situation fair-play équipes au
17/05/2022

Educatrice avec Little Miss Soccer !

Educatrice n'en finit pas de nous étonner, après la visite de Brigitte HENRIQUES lors du dernier rassemblement. Toutes les Actrices de ce dispositif d'accompagnement avaient rendez-vous avec des personnages hors du commun, passionnées de football : Candice Prevost et Méлина Boetti de l'association LITTLE MISS SOCCER.



STADE DU COLDRAY - ARGENTEUIL

La Valdoisienne Cup

Viens jouer
le 11 juin 2022

Le premier tournoi **Féminin**
organisé dans un
Quartier
Prioritaire de la politique de la
Ville

Licenciée et non licenciée
Valide ton inscription sur
<https://district-foot95.fff.fr/>

À vos agendas...

La soirée des Lau-
réats aura lieu le 24
Juin prochain...envoi
des invitations mi-
juin !



Retrouver en
pages intérieures
la situation Fair-
play équipes au
17/05/2022

Nous vous rappelons
que les demandes de
points de bonus sont
à solliciter auprès de
la Commission Fair-
Play et Ethique avant
le 8 juin date butoir.

N° 597 Édition du 20 Mai 2022





STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 16 MAI 2022

Présents : MM. FAUGERON - BAILLIEZ - LETELLIER

Excusés : MM. BROGNARA – ANDRIEU- ATEMENGUE

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RÉSERVE

DE JOUY LE MOUTIER FC

Match n°23467685 du 08 MAI 2022 SENIORS D3 A ES ST PRIX 2 / JOUY LE MOUTIER FC 2

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € JOUY LE MOUTIER FC (réserve)

Confirmée le 09 MAI 2022 recevable en la forme, fondée, en effet 4 joueurs de l'équipe de **ES ST PRIX ont** participé à plus de 10 matches avec l'équipe supérieure alors que nous sommes dans les 5 derniers matches de championnat

LAZREG Samir	licence n°2398055924	13 matches
MULLER Ivan	licence n°2544105577	16 matches
NABI Said	licence n°2544102412	20 matches
TANGUY Rodrigue	licence n°2544537845	13 matches

La commission donne match perdu par pénalité au club de **ES ST PRIX 2** pour la participation de 4 joueurs ayant joué plus de 10 matches avec l'équipe supérieure, alors que nous sommes dans les 5 derniers matches de championnat et que le règlement en autorise que 3, pour en attribuer le gain à l'équipe de **JOUY LE MOUTIER FC 2**

CREDIT JOUY LE MOUTIER FC 2 : 43,50 €

DEBIT : ES ST PRIX : 53,50 €

ES ST PRIX 2 : 0 BUT : - 1 POINT

JOUY LE MOUTIER FC 2 : 0 BUT : 3 POINTS

RÉSERVE

DE BEAUCHAMP AS

Match n°234911274 du 08 MAI 2022 U16 D3 A ARGENTEUIL RC 3 / ARGENTEUIL RC

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € BEAUCHAMP AS (réserve)

Confirmée le 09 MAI 2022 recevable en la forme, non fondée, en effet seuls 2 joueurs de l'équipe de **ARGENTEUIL RC** ont participé à plus de 10 matches avec l'équipe supérieure alors que nous sommes dans les 5 derniers matches de championnat, le règlement en autorise 3.

FOFANA Rache	licence n°9602989109
TRAORE Seibne	licence n°2547791967

Résultat acquis sur le terrain confirmé.



RÉSERVE

DE FOSSES UF

Match n°23467950 du 08 MAI 2022 SENIORS D3 C CORMEILLAIS ACS 2/ FOSSES UF1

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € FOSSES UF (réserve)

Confirmée le 09 MAI 2022 recevable en la forme sur la qualification de l'ensemble de l'équipe de **CORMEILLAIS ACS2** au motif qu'il n'y aura pas 4 jours francs après l'enregistrement de leurs licences. Réserve non fondée, tous les joueurs du club de **CORMEILLAIS ACS** inscrits sur la feuille de match étaient qualifiés pour participer à la rencontre citée ci-dessus leurs licences étaient bien au-delà des 4 jours francs après enregistrement de la licence. Toutes les licences des joueurs de **CORMEILLAIS ACS2** ont été enregistrées sur l'année 2021.

Résultat acquis sur le terrain confirmé.

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 09 MAI 2022
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(Art 44.4)**

Anciens D3 / Phase Unique / Poule B

Journée du 24 AVRIL 2022

Deuil Enghien Fc 12	Ermont As 11	Deuil Enghien Fc 12 responsable
---------------------	--------------	---------------------------------

Ermont As 11 : RETRAIT AMENDE

La commission se réunissant tous les lundis de 14h00 à 18h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir la raison de la non-utilisation de la FMI seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDSR.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 17 MAI 2022

Présents : Mme Sylvestre
MM. Pézière - Sénécal –Traon – Sabaté.

Excusés : MM. N'Diaye - Podan-Mavounzy

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 23/11/2021

OL MONTIGNY

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 23/11/2021, la Commission décide :

* 7 mois de matches à huis clos du terrain de Montigny U16 D3 Poule B à dater du 29 novembre 2021 (article 40-6 du RS du DVOF)

* 2 Délégués du DVOF à la charge de l'OL MONTIGNY

Matches concernés à domicile :

- 29/05/2022 : OL MONTIGNY / FC VILLIERS LE BEL

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**



RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 01/02/2022

FC HERBLAY

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 01/02/2022, la Commission décide :

- 4 mois de matches à huis clos du terrain du FC Herblay U18 D Poule B à dater du 7 février 2022 (article 40-6 du RS du DVOF)

Matches concernés à domicile :

- 29/05/2022 : FC HERBLAY 1 / FC ECOUEN 1

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

AS ARNOUVILLE

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 19/04/2022, la Commission décide :

* 2 matches à huis clos sur le terrain d'Arnouville dans la catégorie U16 D3 Poule A à partir du 25/04/2022 (article 40-6 du RS du DVOF)

* 1 Délégué du DVOF à la charge de l'AS ARNOUVILLE

Matches concernés à domicile :

- 29/05/2022 : FAS ARNOUVILLE 1 / FRANCONVILLE FC 2

***Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

APPLICATION DES ART. 11.1 et 11.2 DU RS DU DVOF

MONTIGNY

Suite Forfait Général de l'équipe U18 D2 Poule B

Suite Forfait Général de l'équipe U16 D3 Poule B,

En application des Art. 11.1 et 11.2 du DVOF,

La Seniors D1 de l'OL MONTIGNY est déclassée

La Commission décide :

1^{er} match à venir n°23497120 du 29/05/2022 est perdu par pénalité :

MONTIGNY OL 1-1pt	0but
ECOUEN FC 1	3pts 0but

2^{ème} match à venir n°23497130 du 05/06/2022 est perdu par pénalité :

MONTIGNY OL 1-1pt	0but
GOUSSAINVILLE FC 2	3pts 0but



APPLICATION DE L'ART. 40.1 DU RS DU DVOF

SAINT BRICE FC

Match perdu par pénalité, équipe incomplète en cours de partie en application de l'Article 40.1 du RS du DVOF
U18 D3 Poule A

Match n°23786717 du 15/05/2022

SAINT BRICE FC 2 / FRANCONVILLE FC 2

FRANCONVILLE FC 2	-1pt	0but
SAINT BRICE FC 2	3pts	8but

COURRIERS CLUBS

ROISSY EN FRANCE US

U16 D1

Match n°23490632 du 05/06/2022

ROISSY EN FRANCE US 1 / HERBLAY FC 1

En application de l'ART. 10.3 du RS du DVOF, la Commission ne peut répondre favorablement à votre demande (dernière journée de Championnat, match maintenu le 05/06/2022 à 13H)

ROISSY EN FRANCE US

U18 D2 Poule B

Match n°23703651 du 05/06/2022

ROISSY EN FRANCE US 1 / ASSO A 2

En application de l'ART. 10.3 du RS du DVOF, la Commission ne peut répondre favorablement à votre demande (dernière journée de Championnat, match maintenu le 05/06/2022 à 13H)

ARGENTEUIL RC

Courriel du 12/05/2022

U16 D1

Match n°23490624 du 29/5/2022

GOUSSAINVILLE FC 1 / ARGENTEUIL RC 2

En application de l'ART. 23.8 du RS du DVOF, la rencontre se déroulera au stade Roger Ouvrard à Argenteuil (frais d'arbitrage à la charge du FC Goussainville)

EMMB

Courriel du 15/05/2022

Anciens D2 Poule B

Match n°23470501 du 05/06/2022

EMMB 12 / BOUFFEMONT ACF 11

Nouvelle date : 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la Commission

ARGENTEUIL FC

Courriel du 17/05/2022

U18 D3 poule B

Match n°23786765 du 22/05/2022

ARGENTEUIL FC 2 / EZANVILLE ECOUEN US 1

Match à jouer le 22/05/2022



CHAMPAGNE SFC

Courriel du 13/05/2022

+45 ans Poule D

Match n°23469983 du 23/01/2022

CHAMPAGNE 95 SFC 15 / FOSSES UF 15

Après vérification la COC vous confirme n'avoir jamais reçu la feuille de match

MARLY LA VILLE ES

Courriel du 12/05/2022

U16 D3 Poule A

Match n°23491272 du 08/05/2022

ENT. MARLY ES FONTENAY FC 2 / CORMEILLAIS ACS 3

Frais d'arbitrage réglés par le club de Marly : créditer le club de l'ES Marly, débiter le club de de l'ACS Cormeillais des frais de déplacement de ce match (46€)

GROSLAY FC

Courriel du 11/05/2022

U14 D4 Poule A

Match n°23885217 du 14/05/2022

ENT. GROSLAY EZANVILLE 2 / FOSSES FU 2

Nouvelle date : 21/05/2022

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

DATES – TERRAINS – HEURES

NEUVILLE SUR OISE AS

Courriel du 10/05/2022

U16 D3 Poule C

Match n°23857434 du 22/05/2022

NEUVILLE AS 1 / SARCELLES AAS 4

Nouvel horaire : 12H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)

COSMO TAVERNY

Courriel du 12/05/2022

U16 D3 Poule A

Match n°23491294 du 05/06/2022

COSMO TAVERNY 2 / THILLAY ESM 1

Nouvelle date: 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC



THILLAY ESM

Courriel du 16/05/2022

U14 D4 poule A

Match n°23885224 du 28/05/2022

LE THILLAY ESM 1 / MONTSOULT BAILLET USM 1

Nouvelle date : 21/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

FRANCONVILLE FC

Courriel du 17/05/2022

Anciens D1

Match n°23470231 du 29/05/2022

FRANCONVILLE FC 11 / ARGENTEUIL RC 11

Nouvelle date : 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

ARGENTEUIL FC

Courriel du 16/05/2022

Seniors D3 Poule B

Match n°23467826 du 29/05/2022

VAUREAL FCM 2 / ARGENTEUIL FC 2

Nouvelle date : 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

GONESSE RC

Courriel du 16/05/2022

Seniors D2 Poule B

Match n°23467250 du 29/05/2022

CHAMPAGNE SFC 95 1 / GONESSE RC 1

Nouvelle date : 01/06/2022 à 20H

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

VIARMES ASNIERES OL

Courriel du 11/05/2022

Critérium +45 ans Poule A

Match n°23469654 du 29/05/2022

ENT. COURDIMANCHE MENU COURT 15 / VIARMES ASNIERES OL 15

Match maintenu au 29/05/2022

BEAUCHAMP AS

Courriel du 17/05/2022

U14 D4 Poule C

Match n°23885963 du 04/06/2022

PONTOISINNE JS 1 / BEAUCHAMP AS 1

Match maintenu au 04/06/2022

Match maintenu le 04/06/2022 en application de l'article 10.3 du RS du DVOF



BEAUCHAMP AS

Courriel du 17/05/2022

U14 D4 Poule C

Match n°23885963 du 04/06/2022

PONTOISIENNE JS 1 / BEAUCHAMP AS 1

Match maintenu au 04/06/2022

Match maintenu le 04/06/2022 en application de l'article 10.3 du RS du DVOF

MACCABI SARCELLES

Courriel du 16/05/2022

CDM D1

Match n°23469388 du 29/05/2022

MACCABI SARCELLES 5 / JOUY LE MOUTIER FC 5

Nouvelle date : 31/05/2022

Nouvel horaire : 21H

Stade des Merisiers 2 à Jouy le Moutier

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

MATCHES À JOUER

18/05/2022

+45 ans Poule B

Match n° 23469779 du 15/05 (à 19H30)

NEUVILLE SUR OISE AS 15 / PARMAN AC 15

26/05/2022

Anciens D2 Poule A

Match n° 23470352

GARGES FCM 11 / MAGNY EN VEXIN 11

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

ROISSY EN FRANCE US

Anciens D4 Poule B

Match n°23471148 du 15/05/2022

ROISSY US 12 / PUISEUX LOUVRES 95 13

PUISEUX LOUVRES FC 13	2buts	0pt
ROISSY EN FRANCE US 12	3buts	3pts

2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

GARGES FCM

Vétérans +45 ans Poule A

Match n°23469569 du 05/12/2021

GARGES FCM 15 / MONTMORENCY FC 15



CHAMPAGNE SFC

Vétérans +45 ans Poule D

Match n°23469983 du 23/01/2022

CHAMPAGNE 95 SFC 15 / FOSSES FU 15

1^{er} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

ECOUEN FC

Seniors D4 Poule B

Match n°23468486 du 15/05/2022

ECOUEN FC 3 / BOUFFEMONT ACF 1

ECOUEN FC 3 -1pt 0but

BOUFFEMONT ACF 1 3pts 5but

EMMB

Critérium + 45 ans Poule C

Match n°23469912 du 15/05/2022

MAGNY EN VEXIN FC / EMMB 15

PARMAIN AC

Seniors D4 Poule C

Match n°23468620 du 15/05/2022

MONTMORENCY FC 2 / PARMAIN AC 2

PARMAIN AC 2 **Amende : 24€**

PARMAIN AC 2 -1pt 0but

MONTMORENCY FC 2 3pts 5but

2^{ème} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

VEXIN AS

Seniors D3 Poule C

Match n°23467952 du 15/05/2022

VEXIN AS 1 / THILLAY ESM 1

VEXIN AS 1 Amende: 37.50€

VEXIN AS 1 -1pt 0but

THILLAY ESM 1 3pts 5but



1^{er} FORFAIT AVEC AMENDE

SAINT PRIX ES

Anciens D4 Poule A

Match n°23471015 du 15/05/2022

FRANCE ALGERIE 11 / SAINT PRIX ES 13

SAINT PRIX ES 13 **Amende : 31€**

SAINT PRIX ES 13	-1pt	0but
FRANCE ALGERIE 11	3pts	5buts

SAINT PRIX ES

Seniors D2 Poule BA

Match n°23467242 du 15/05/2022

SAINT PRIX ES 1 / CHAMPAGNE SFC 95 1

SAINT PRIX ES 1 **Amende : 31€**

SAINT PRIX ES 1	-1pt	0but
CHAMPAGNE SFC 15	3pts	5buts

ARRONVILLE FC

Seniors D4 Poule B

Match n°23468485 du 15/05/2022

ARNOUVILLE FAS 2 / ENT. ARRONVILLE CHARS CORM 2

ENT. ARRONVILLE CHARS CORM 2 **Amende : 24€**

ENT. ARRONVILLE CHARS CORM 2	-1pt	0but
ARNOUVILLE FAS 2	3pts	5buts

AS MENU COURT

CDM D2 Poule A

Match n°23736879 du 15/05/2022

GARGES FCM 6 / MENU COURT AS 6

MENUCOURT AS 6 **Amende: 31€**

MENUCOURT AS 6	-1pt	0but
GARGES FCM 6	3pts	5buts



2^{ème} FORFAIT AVEC AMENDE

PRESLES USL

Seniors D4 Poule A

Match n°23468356 du 15/05/2022

PONTOISIENNE JS 1 / PRESLES USL 2

PRESLES USL 2 Amende: 27.50€

PRESLES USL 2	-1pt	0but
PONTOISIENNE JS 1	3pts	5buts

EZANVILLE ECOUEN US

Seniors D3 Poule C

Match n°23467955

FOSES UF 1 / EZANVILLE ECOUEN US 2

EZANVILLE ECOUEN US 2 Amende: 37.50€

EZANVILLE ECOUEN US 2	-1pt	0but
FOSES UF 1	3pts	5buts

BEZONS USO

Seniors Féminines D1

Match n°23734741 du 14/05/2022

GONESSE RC 1 / BEZONS USO 1

BEZONS USO 1 Amende: 37.50€

BEZONS USO 1	-1pt	0but
GONESSE RC 1	3pts	5buts

CLUB 3M France

Anciens D4 Poule A

Match n°23471018 du 15/05/2022

ARGENTEUIL FC 12 / CLUB 3M France 11

CLUB 3M FRANCE Amende: 37.50€

CLUB 3M France 11	-1pt	0but
ARGENTEUIL FC 12	3pts	5buts

JOUY LE MOUTIER FC

U16 D3 Poule C

Match n°23857436 du 15/05/2022

ESSG 3 / JOUY LE MOUTIER FC 2

JOUY LE MOUTIER FC 2 Amende : 27.50€

JOUY LE MOUTIER FC 2	-1pt	0but
ESSG 3	3pts	5buts



SOISY ANDILLY MARGENCY FC

+45 ans Poule A

Match n°23469645 du 15/05/2022

MONTMORENCY FC 15 / SAM 15

SAM 15 **Amende: 37.50€**

SAM 15	-1pt	0but
MONTMORENCY FC 15	3pts	5buts

3^{ème} FORFAIT AVEC AMENDE

MONTIGNY OL

U18 D2 Poule B

Match n°23703642 du 15/05/2022

MONTIGNY OL 1 / SAINT LEU FC 2

MONTIGNY OL 1 **Amende: 33.50€**

MONTIGNY OL 1	-1pt	0but
SAINT LEU FC 2	3pts	5buts

MONTIGNY OL

U16 D3 Poule B

Match n°23491413 du 15/05/2022

DOMONT FC 1 / MONTIGNY OL 1

MONTIGNY OL 1 **Amende: 33.50€**

MONTIGNY OL 1	-1pt	0but
DOMONT FC 1	3pts	5buts

VEXIN AS

U16 D2 Poule B

Match n°23491148 du 15/05/2022

VEXIN AS 1 / JOUY LE MOUTIER FC 1

VEXIN AS 1 **Amende: 33.50€**

VEXIN AS 1	-1pt	0but
JOUY LE MOUTIER FC 1	3pts	5buts



FORFAIT GÉNÉRAL

MONTIGNY OL

U18 D2 Poule B

Amende : 57€

MONTIGNY OL

U16 D3 Poule B

Amende : 57€

VEXIN AS

U16 D2 Poule B

Amende : 57€

Secrétaire de Séance

M. SENECAI

Président de Séance

M. PEZIERE



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 16 MAI 2022

SECTION FÉMININES

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.
RAPPEL

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- 1^{er} = **24€ (31€ en seniors F)**
 - 2^{ème} = **27.5€ (37.5€ en seniors F)**
 - 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€ (41.5 + Forfait Général = 72€ en seniors F)**
- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**
- Personne inscrite sur la feuille de match non licenciée = **120€**
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**
- Non réception de la feuille de match après deux relances = **52€**
- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

COURRIERS

OSNY FC

U15F groupe B

Match N°24344460 du 19/03/22

À la suite de la convocation du 4 Avril 2022, la COC décide un simple rappel à l'ordre sur l'établissement des feuilles de matchs.

PUISEUX LOUVRES 95 FC

U15F groupe B

Match N°24344460 du 19/03/22

À la suite de la convocation du 4 Avril 2022, la COC décide un simple rappel à l'ordre sur l'établissement des feuilles de matchs.



MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS - LIEUX

ST LEU 95 FC

Footclub 13/05/22

U15F - Groupe A

Match du 21/05/22

ST LEU 95 FC 1 / GARGES FCM 1

Nouveau Lieu :

La rencontre se jouera au complexe Sportif Jean Moulin, avenue des Diablots à St Leu

Accord de la commission

GARGES FCM / DEUIL ENGHIEU FC

Footclub 13/05/22

U15F - Groupe A

Match du 21/05/22

GARGES FCM 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

Changement de Date et Inversion de terrain :

La rencontre se jouera le 18/05/22 à 17H30

La rencontre se jouera au Stade Intercommunal Jean Bouin à Deuil La Barre

Accord des 2 clubs

Accord de la commission

APPEL FEUILLES DE MATCHS OU RÉSULTATS

FOSSÉS FU

U15F – GROUPE B

Match N°24344472 du 09/04/22 contre OSNY FC 1

2ème Appel le 16/05/22

AMENDES

ARGENTEUIL FC

U13F Avenir

Match N°243444932 du 14/05/22 contre Gonesse RC 1

1^{er} Forfait **24€**

JOUY LE MOUTIER

U13F Avenir

Match N°243444430 du 14/05/22 contre ARGENTEUIL RC 1

2^{ème} Forfait **27.5€**

FRANCONVILLE FC

U13F Avenir

Match N°243444430 du 14/05/22 contre HERBLAY FC 1

2^{ème} Forfait **27.5€**



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 17 MAI 2022

Présents : Mme Cyprien
MM. Lacour – Maillet – Lalotte – N'Diaye

Excusé : M. Moukrim (Comité).

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit , prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- **14 ans (U14) 15H00**
- **16 ans (U16) 14H30**
- **18 ans (U18) 14H30**
- **Seniors 14H30**
- **Seniors CDM 09H30**
- **Anciens /dimanche matin 09H30**
-
- **Féminines U15F U18F 15H00**
- **Et SENIORS**

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- **14 ans (U14) 13H00**
- **16 ans (U16) 12H30**
- **18 ans (U18) 12H30**
- **Seniors 12H00**

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

**Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.**



26 MAI 2022

ORGANISATION DES FINALES DU COMITÉ

Ordre des rencontres

- 1 . ANCIENS - 9h15**
- 2 . U14 - 11H15**
- 3 . U16 - 14H**
- 4 . SENIORS LESTRUHAUT - 16H**

ATTENTION : Les horaires indiqués sont les horaires des coups d'envois.

Ces rencontres auront lieu au stade Brestel à MÉRY SUR OISE

ORGANISATION DES FINALES DU COMITÉ

Messieurs les Présidents de club nous vous demandons de nous communiquer :

1. La couleur de vos maillots
2. La couleur du maillot de votre Gardien
3. La couleur des chaussettes,

avec lesquels vous allez disputer la finale.

Les clubs concernées sont :

LESTRUHAUT

ST LEU FC 95 2 - ENT SANNOIS ST GRATIEN 3

COMITÉ ANCIENS

MENUCOURT AS 12 - GROSLAY FC 12

COMITÉ U14

SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 - RC ARGENTEUIL 2

COMITÉ U16

SARCELLES AAS 3 - RC ARGENTEUIL 2



**COUPE DU COMITÉ
JEAN LESTRUHAUT SENIORS 2**

FINALE du 26 MAI 2022 À 16H00

Match	RECEVANT	VISITEUR
1	ST LEU 95 FC 2	ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 3

COUPE DU COMITÉ ANCIENS

FINALE du 26 MAI 2022 À 09H30

Match	CLUB	CLUB
1	MENUCOURT AS 12	GROSLAY FC 12

COUPE DU COMITÉ 14 ANS

FINALE du 26 MAI 2022 À 11H15

Match	RECEVANT	VISITEUR
1	SAINT OUEN L'AUMONE AS 2	RC ARGENTEUIL 2

COUPE DU COMITÉ 16 ANS

FINALE du 26 MAI 2022 À 14H00

Match	RECEVANT	VISITEUR
1	SARCELLES AAS 3	RC ARGENTEUIL 2

COUPE COMITÉ FUTSAL

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	24511482	SPORTIFS DE GARGES 2	MARCOUVILLE CITY CP 3	Samedi 28-05 à 15H00



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL SENIORS CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	GOUSSAINVILLE FC 1	GARGES FCM 1
2	ST OUEN L'AUMONE AS 1	ADAMOIS OL 1

GOUSSAINVILLE FC

Footclub du 17/05/2022

GOUSSAINVILLE FC 1 / GARGES FCM 1

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le **25/05/2022 à 20H30**

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

ADAMOIS OL

Footclub du 08/05/2022

SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / ADAMOIS OL

Changement de date et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le **21/05/2022 à 18h**

Accord des deux clubs.

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL SENIORS FÉMININES

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	CERGY PONTOISE FC	SARCELLES AAS
2	OSNY FC	HERBLAY SUR SEINE FC

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL 18 ANS

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ARGENTEUIL RC	ST OUEN L'AUMONE AS
2	ST BRICE FC	ST LEU 95 FC

ST BRICE FC

Footclub du 12/05/2022

ST BRICE FC 1 / ST LEU 95 FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 17H.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.



CRÉDIT MUTUEL U16

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS	ARGENTEUIL RC
2	ARGENTEUIL FC	CERGY PONTOISE FC

SARCELLES AAS

Footclub du 16/05/2022

SARCELLES AAS 1 / ARGENTEUIL RC 1

Changement de date et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le 21/05/2022 à 16H.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

COUPE DU VAL-D'OISE CREDIT MUTUEL U14 CHALLENGE FRANCOIS LEFEBVRE

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS	PERSAN US 03
2	ST LEU 95 FC	ST BRICE FC

SARCELLES AAS

Footclub du 16/05/2022

SARCELLES AAS 1 / PERSAN US 03 1

INVERSION DE MATCH :

Cette rencontre se jouera sur les installations de Persan, au STADE LOUIS ODINOT 1 le 21/05/2022 à 15H00.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission.

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL 18 ANS FÉMININES

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	CERGY PONTOISE FC	SARCELLES AAS
2	ERAGNY FC	BEZONS USO



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL 15 ANS FÉMININES

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	ERAGNY FC	HERBLAY SUR SEINE FC
2	JOUY LE MOUTIER FC	SARCELLES AAS

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL + 45 ANS

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	NEUVILLE SUR OISE AS 15	COSMO TAVERNY 15
2	MONTSOULT BAILLET US 15	ENT OSNY BOISSY 15

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL + 55 ANS

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	VIARMES ASNIERES OL 25	HERBLAY SUR SEINE FC 25
2	CORMEILLAIS ACS 25	FRANCONVILLE FC 25

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL ANCIENS

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS	GARGES FCM
2	HERBLAY SUR SEINE FC	ÉCOUEN FC

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL CDM

DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	CORMEILLAIS ACS	ADAMOIS OL
2	GARGES FCM	FRANCONVILLE FC



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL FUTSAL

FINALE DU 28 MAI 2022

Match	RECEVANT	VISITEUR
1	ATTAINVILLE FUTSAL C.	MONTMORENCY FUTSAL

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL LUNDI SOIR CHALLENGE AUGUSTE FAVA

FINALE DU 20 JUIN 2022 À 20H00

Match	RECEVANT	VISITEUR
1	ERMONT AS	PUISEUX LOUVRES 95 FC

Animateur de séance : M Maillet
Secrétaire de séance : MME CYPRIEN



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 16 MAI 2022

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) - Mme Bastos (en visio)
MM. Jasemin – Le Nagard – Sénécal

Assistent : Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL. Aucun document ne doit être envoyé par courrier par mail ou déposé au DVOF. La commission ne prend plus en compte aucun document, concernant les plateaux, à compter du 31 mars 2022.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 16 05 22

Pris note de la modification de l'adresse du stade pour le plateau U6/U7 du 21 05 22 : Stade Jean Jaurès – Rue JJ Rousseau - 95100 ARGENTEUIL

ARGENTEUIL RC : Mail du 09 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 14 05 22

ARNOUVILLE FAS : Mail du 09 05 22

Pris note de la modification de l'adresse du stade pour le plateau U8 du 14 05 22 : Stade de la vallée – 95400 ARNOUVILLE

AUVERS ENNERY FC : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe sur critérium U12/U13 du 14 05 22

BEZONS USO : Mail du 14 05 22

Pris note de votre remarque quant à la visu des plateaux sur FAL

BEZONS USO : Mail du 14 05 22

Pris note du forfait non avisé de vos équipes U8 sur centre du plateau à ERAGNY AS

Ent. CHARS/BOIS/ARRON/CORM : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe sur centre du plateau U8 à OSNY FC

CHAUMONTEL LUZARCHES AS : Mail du 03 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12/U13 sur critérium à Magny FC le 14 05 22

CORMEILLAIS ACS : Mail du 14 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 21 05 22

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 03 05 22

Pris note de l'adresse du stade pour le plateau U9 du 14 05 22

ECLAIR DE PUISEUX : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe sur centre du plateau U9 à Villiers le Bel du 14 05 22

ECOUEU FC : Mail du 09 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuille de présence sur centre n° 12 du plateau U8 à St Brice FC du 12 03 22

EZANVILLE US : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe sur centre du plateau U9 à Deuil Enghien du 14 05 22

FRANCONVILLE FC : Mail du 16 05 22

Pris note du forfait non avisé de vos équipes sur centre du plateau U9 à l'Entente SSG

FRANCONVILLE FC : Mail du 13 05 22

Pris note de votre remarque quant à votre demande de report des rencontres de critérium U10/U11. La commission vos demande de voir avec vos adversaires pour trouver une date et faire un retour ensuite.

FRANCONVILLE FC : Mail du 13 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 14 05 22

FRETTOISE ES : Mail du 09 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U8 du 14 05 22

GAFEPB : Mail du 04 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuille de présence sur centre du plateau U9 à St Prix ES du 12 03 22

GONESSE RC : Mail du 14 05 22

Pris note de votre remarque quant à votre déplacement du centre du plateau U9 à Villiers le Bel du 14 05 22



GONESSE RC : Mail du 05 05 22

Pris note de votre remarque quant à l'appel de feuille de présence sur centre du plateau U9 du 12 03 22

GOUSSAINVILLE FC : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 sur critérium du 14 05 22 à Herblay s/Seine FC

GOUSSAINVILLE FC : Mail du 12 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 sur critérium du 14 05 22 contre Cosmo Taverny

Si vous souhaitez jouer ces rencontres, la commission vous demande de voir avec votre adversaire pour trouver une date et faire un retour à la commission

HERBLAY S/SEINE FC : Mail du 12 05 22

Pris note de votre réponse sur la demande de report des rencontres U10/U11 du 14 05 22 contre Goussainville FC

JOUY LE MOUTIER FC : Mail du 09 05 22

Pris note de votre impossibilité de participer à la JND du 8 06 22

MAGNY FC : Mail du 12 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12/U13 sur critérium du 14 05 22 à la Pontoisienne JS

MARLY LA VILLE ES : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe 2 sur critérium U10/U11 du 14 05 22 à Montmagny Sports

MENUCOURT AS : Mail du 16 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur centre du plateau à Jouy FC

MONTMAGNY SPORTS : Mail du 16 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U12/U13 sur rencontres de critérium à Herblay S/Seine FC du 21 05 22

MONTMORENCY FC : Mail du 10 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 et U12/U13 sur rencontres de critérium du 14 05 22

PIERRELAYE FC : Mail du 04 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel de feuille de présence pour centre du plateau U8 du 12 03 22

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 09 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel des feuilles de présence et plateau U9 du 09 04 22

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 16 05 22

Pris note du forfait avisé de vos 4 équipes sur critérium U12/U13 du 28 05 22 contre St Leu FC

ST PRIX ES : Mail du 16 05 22

Pris note de votre impossibilité de finaliser la FMI suite au départ de l'éducateur de l'Entente SSG sans avoir signé la FMI

SOISY AM FC : Mail du 08 05 22

Pris note de votre impossibilité de recevoir un centre du plateau U9 du 14 05 22

SURVILLIERS AVENIR : Mail du 13 05 22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de vos équipes U8 sur centre du plateau au Thillay ESM

Le THILLAY ESM : Mail du 07 05 22

Pris note de vos remarques quant aux différentes amendes imputées. Suite à la mise en place de FAL, les appels de feuilles de présence n'apparaissent dans le PV qu'après 3 relances reçues par mail dans la messagerie officielle des clubs. Le message vient de la FFF. La commission ne peut donc annuler l'amende.

Pour votre forfait sur plateau U8 niveau 2 du 26 03 22 à Viarmes Asnières, la commission n'a pas reçu votre mail du 24 03 22. La commission ne peut donc annuler l'amende.

Le THILLAY ESM : Mail du 14 05 22

Pris note de l'annulation du centre du plateau U8 du 14 05 22

VEIXIN AS : Mail du 14 05 22

Pris note de vos remarques quant au déplacement de vos U8 sur centre du plateau à Pierrelaye



VILLIERS LE BEL FC : Mail du 16 05 22

Pris note de votre réponse quant à l'appel des feuilles de présence des plateaux U8 du 12 03 22 & U9 du 26 03 22

VILLIERS LE BEL FC : Mail du 09 05 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe 6 sur critérium U10/U11 du 14 05 22 contre Roissy US

VILLIERS LE BEL FC : Mail du 09 05 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes 3 & 4 sur critérium U10/U11 du 14 05 22 à Ermont AMS

VILLIERS LE BEL : Mail du 14 05 22

Pris note de la non-inscription de vos équipes U9 sur la 3^{ème} phase

Outil de Gestion Foot Animation et Loisirs

Nous vous rappelons qu'à partir du mois de Mars 2022, les épreuves suivantes sont intégralement gérées par l'outil Foot Animation Loisirs (FAL) :

- **U7**
- **U9**
- **U7F**
- **U9F**
- **Futsal U7**
- **Futsal U9**

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 16 février dernier, les plateaux n'apparaîtront plus dans les PV des commissions Foot Animation, Foot Animation Féminines et Futsal.

Pour consulter vos engagements, rendez-vous :

- Sur le site du DVOF, rubrique : « Epreuves / Foot Animation Loisir » ; sélectionner l'épreuve (catégorie) puis votre club dans la liste.
- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir »

Nous vous rappelons que les feuilles de centre et les feuilles de présence sont à transmettre par l'application FAL :

- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir / Détails »

Retrouver les tutoriels explicatifs sur le site internet du DVOF :

<https://district-foot95.fff.fr/simple/fal-reunion-de-presentation-du-nouvel-outil/>

FINALE DÉPARTEMENTALE COUPE DU COMITÉ U12

Le Classement Final

1. ST BRICE FC
2. ST LEU FC
3. ST OUEN L'AUMONE AS
4. FRANCONVILLE FC



JND du 18 JUIN 2022

La clôture des inscriptions des clubs à la JND du 18 Juin a eu lieu le 15 mai 2022. Ci-dessous la liste des clubs engagés via FAL dans Footclub qui participeront à la JND. Pour toute demande d'inscription merci de contacter la commission par mail avant le **Lundi 30 Mai 2022 à 12 heures**

Code club	Nom équipe	Engagement saison	Inscription JND sur FAL	Inscription JND Commisison Foot animation
511000	A. S. ERAGNY F. C.	10	10	
590322	A.S. CHAUMONTEL LUZARCHES	2		
560130	ACADÉMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	5		
540630	ADAMOIS O.	4		
551444	ARGENTEUIL F.C.	2		
522689	ARNOUVILLE F. A.S.	6	5	
510501	AUVERS ENNERY F.C.	3		
500611	BEAUCHAMP A.S.	5		
529169	BELLOY ST MARTIN A.S.C.	2	1	
530279	BEZONS U. SECTION OM.	2		
518657	BOISSY L' AILLERIE ET.SP.	2	2	
526262	BOUFFEMONT A.C.F.	2		
524664	BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	4		
551988	CERGY PONTOISE F.C.	10	3	
500575	CORMEILLAIS A.C.S.	5		
549307	COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	5	3	
545913	COURDIMANCHE A.S.	4		
549561	DEUIL ENGHIEU F.C.	8		
513926	DOMONT F.C.	3		
519039	EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	5		
551734	ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.	2		
528672	ECOUEN F.C.	4	5	
581840	ENT. BEAUMONT MOURS	2		
580487	ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	4	
551390	ERMONT AM. S.	5		
500712	EZANVILLE ECOUEN U.S.	2		
580489	F.C. HERBLAY SUR SEINE	7		
527726	FONTENAY EN PARISIS FC	2	2	
550582	FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	4		
542402	FOSSES F. U.	3		
500578	FRANCONVILLE F.C.	12		
515375	FRETTOISE E.S.	1	1	
522695	GARGES LES GONESSE F.C.M.	4		
510506	GONESSE R.C.	8		
581364	GOUSSAINVILLE F.C.	6	4	
523266	GROSLAY F.C.	3		
533517	JOUY LE MOUTIER F.C.	4		
500686	MAGNY EN VEXIN F.C.	2		
519616	MARLY LA VILLE E.S.	5	4	
527755	MENUCOURT A.S.	5	5	
512259	MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	4		
517377	MONTMAGNY S.	4	2	
546116	MONTMORENCY F.C.	4	5	
522868	MONTSOULT BAILLET US	2		
531088	NEUVILLE S/OISE A.S.	1		
519844	OSNY F.C.	7	4	
530273	PARMAIN A.C.	1		
560812	PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	5	5	
550783	PONTOISIENNE J.S.	6		
518652	PRESLES U.S.L. FOOTBALL	1	1	
520871	PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	6		
590534	RACING CLUB D'ARGENTEUIL	6	3	
511509	ROISSY EN FRANCE U.S.	1	1	
554313	S. F. C. CHAMPAGNE 95	4		
517328	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	5	4	
500695	SARCELLES A.A.S.	8	8	
509431	SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	7		
527269	ST BRICE F.C.	4		
549968	ST LEU 95 F.C.	5		
518488	ST OUEUEN L'AUMONE A.S.	8		
507986	ST PRIX E.S.	4		
500565	SURVILLIERS AVENIR	2		
519763	THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	3		
550638	U. S. PERSAN 03	4		
538505	VAUREAL F. C. M.	2		
524020	VEMARS ST WITZ F.C.	4		
563529	VEXIN A.S.	2		
500681	VIARMES ASNIERES OL.	4	6	
	Total 68 clubs	288	88	0



PLATEAUX U8 et U9 du 11 JUIN 2022

Les Centres des plateaux U8 (foot à 5) et U9 (interclubs foot à 8) sont visibles sur le site du DVOF :
Rubrique EPREUVES – Foot Animation et Loisirs – U8 fin de saison ou U9 (2013 – 8VS8 – 3^{ème} phase) –
recherchez votre club

Voici les clubs qui seront centres :

Plateaux U8 (type classique – foot à 5)

Site n° 1 AFC ERMONT
Site n° 2 ARGENTEUIL FC
Site n° 3 BOUFÉMONT ACF
Site n° 4 CORMEILLAIS ACS
Site n° 5 COSMO TAVERNY
Site n° 6 DEUIL ENGHIEU FC
Site n° 7 ENT. BEAUMONT MOURS
Site n° 8 ENTENTE MMB
Site n° 9 ERMONT AMS
Site n° 10 FOSSES FU
Site n° 11 GARGES FCM
Site n° 12 GOUSSAINVILLE FC
Site n° 13 RC ARGENTEUIL
Site n° 14 SARCELLES AAS
Site n° 15 ST LEU 95 FC

Plateaux U9 (rencontres interclubs – foot à 8)

Site n° 1 AS CHAUMONTEL LUZARCHES
Site n° 2 ADAMOIS OL
Site n° 3 BEAUCHAMP AS
Site n° 4 BEZONS US
Site n° 5 CERGY PONTOISE FC
Site n° 6 COURDIMANCHE AS
Site n° 7 DOMONT FC
Site n° 8 EAUBONNE CSM
Site n° 9 FC HERBLAY SUR SEINE
Site n° 10 FONTENAY FC
Site n° 11 MONTMAGNY SPORTS
Site n° 12 MONTMORENCY FC
Site n° 13 ST PRIX ES
Site n° 14 US PERSAN 03
Site n° 15 VAURÉAL FCM



1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCHS

CRITÉRIUM U10/U11

SOISY AM FC : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24383435 & 24383482 du 14 05 22 – critérium U12/U13 Avenir – contre SARCELLES AAS 5 & 6

MONSOULT BAILLET US : 1^{er} appel de feuille de match n° 24364659 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 1 – Poule A contre VAUREAL FCM 5

BEAUCHAMP AS : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24364794 & 24364839 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 2 – Poule C & D contre Ent. BEAUMONT MOURS 1 & 2

VILLIER FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 24364798 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 2 – Poule c contre ROISSY US 1

ERMONT AMS : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24366049 & 24366139 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 4 – Poule B & D contre VILLIERS FC 2 & 4

FOSSÉS UF : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24366185 - 24366230 - 24366275 & 24366320 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 4 – Poule D – E - F & G contre SARCELLES AAS 1 – 2 -3 & 4

ENTENTE SSG : 1^{er} appel de feuille de matchs n° 24366454 & 24366499 du 14 05 22 – critérium U12/U13 – Série 4 – Poule K & L contre DEUIL ENGHEN FC 7 & 8

CRITÉRIUM U12/U13

MAGNY FC : 1^{er} appel de feuille de match n° 24367518 du 07 05 22 – critérium U12/U13 Série 1 Poule A – contre CHAUMONTEL LUZARCHES AS

2^{ème} APPEL FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U8/U9 du 12 03 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL dans FOOTCLUB sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

U8/U9 N1 :

GONESSE RC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de GONESSE RC - centre n° 1 – U8/U9 N1 - du 12 03 22 à ACF ERMONT.

ENTENTE SSG : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de l'ENTENTE SSG - centre n° 1 – U8/U9 N1 - du 12 03 22 à ACF ERMONT.

U8 N2 :

ENT BOISSY/CHARS/ARRON/CORM : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ENTENTE BOISSY CHARS - centre U8 N2 n° 4 du 12 03 22 à COURDIMANCHE AS.

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club CERGY PONTOISE FC - centre U8 N2 n° 4 du 12 03 22 à COURDIMANCHE AS.

ARNOUVILLE FAS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ARNOUVILLE FAS - centre U8 N2 n° 6 du 12 03 22 à GARGES LES GONESSE FC.

VILLIERS LE BEL FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club VILLIERS LE BEL FC - centre U8 N2 n° 6 du 12 03 22 à GARGES LES GONESSE FC



BOUFFÉMONT AC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club BOUFFÉMONT AC - centre U8 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTMORENCY FC

MONTMAGNY SPORTS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club MONTMAGNY SPORT - centre U8 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTMORENCY FC

DOMONT FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club DOMONT FC - centre U8 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTMORENCY FC

DEUIL ENGHIEU FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club DEUIL ENGHIEU FC - centre U8 N2 n° 12 du 12 03 22 à SAINT BRICE FC

ECOUEN FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ECOUEN FC - centre U8 N2 n° 12 du 12 03 22 à SAINT BRICE FC

FONTENAY FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FONTENAY EN PARISIS FC - centre U8 N2 n° 12 du 12 03 22 à SAINT BRICE FC

ÉRAGNY AS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ERAGNY AS - centre U8 N2 n° 13 du 12 03 22 à SAINT OUEN AS

HERBLAY S/SEINE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club HERBLAY S/SEINE FC - centre U8 N2 n° 13 du 12 03 22 à SAINT OUEN AS

MONTIGNY OL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club MONTIGNY OL - centre U8 N2 n° 13 du 12 03 22 à SAINT OUEN AS

OSNY FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club OSNY FC - centre U8 N2 n° 13 du 12 03 22 à SAINT OUEN AS

U9 N2 :

BEZONS USO : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club BEZONS USO - centre U9 N2 n° 3 du 12 03 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

EAUBONNE CSM : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club EAUBONNE CSM - centre U9 N2 n° 3 du 12 03 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

MONTMAGNY SPORTS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club MONTMAGNY SPORTS - centre U9 N2 n° 3 du 12 03 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

ENTENTE SSG : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ENTENTE SSG - centre U9 N2 n° 3 du 12 03 22 à DEUIL ENGHIEU FC.

ERMONT AMS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ERMONT AS - centre U9 N2 n° 4 du 12 03 22 à ECOUEN FC AS.

COURDIMANCHE AS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club COURDIMANCHE AS - centre U9 N2 n° 9 du 12 03 22 à MAGNY EN VEXIN FC.

HERBLAY S/SEINE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club HERBLAY S/SEINE - centre U9 N2 n° 9 du 12 03 22 à MAGNY EN VEXIN FC.

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PONTOISIENNE JS - centre U9 N2 n° 9 du 12 03 22 à MAGNY EN VEXIN FC.

CERGY PONTOISE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club CERGY PONTOISE FC - centre U9 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTIGNY OL.

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FRANCONVILLE FC - centre U9 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTIGNY OL.

PIERRELAYE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PIERRELAYE FC - centre U9 N2 n° 10 du 12 03 22 à MONTIGNY OL.

FONTENAY FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FONTENAY EN PARISIS FC - centre U9 N2 n° 13 du 12 03 22 à PUISEUX LOUVRES FC.



PRESLES USL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PRESLES USL - centre U9 N2 n° 13 du 12 03 22 à PUISEUX LOUVRES FC.

SOISY AM FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club SOISY AM FC - centre U9 N2 n° 13 du 12 03 22 à PUISEUX LOUVRES FC.

ADAMOIS OL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ADAMOIS OL - centre U9 N2 n° 13 du 12 03 22 à PUISEUX LOUVRES FC.

GAFEPB : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de la GAFEP - centre U9 N2 n° 14 du 12 03 22 à ST PRIX ES.

PERSAN 03 US : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PERSAN 03 US - centre U9 N2 n° 15 du 12 03 22 à VILLIERS LE BEL FC.

PLATEAU U6/U7 du 19 03 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL dans FOOTCLUB sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

DEUIL ENGHIEU FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de DEUIL ENGHIEU FC - centre n° 9 du 19 03 22 à ERMONT AS.

ARNOUVILLE FAS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de ARNOUVILLE FAS - centre n° 14 du 19 03 22 à THILLAY ESM.

DEUIL ENGHIEU FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de DEUIL ENGHIEU FC - centre n° 14 du 19 03 22 à THILLAY ESM.

PONTOISIENNE JS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de PONTOISIENNE JS - centre n° 17 du 19 03 22 à OSNY FC.

BEAUCHAMP AS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de BEAUCHAMP AS - centre n° 18 du 19 03 22 à PIERRELAYE FC.

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club de FRANCONVILLE FC - centre n° 22 du 19 03 22 à SAINT BRICE FC.

PLATEAU U8/U9 du 26 03 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL dans FOOTCLUB sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

U8/U9 N1 :

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club FRANCONVILLE FC - centre U8/U9 N1 n° 5 du 26 03 22 à SAINT OUEN AS.

SARCELLES AAS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club SARCELLES AAS - centre U8/U9 N1 n° 5 du 26 03 22 à SAINT OUEN AS.

U8 N2 :

BEZONS USO : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club BEZONS USO - centre U8 N2 n° 3 du 26 03 22 à CORMEILLAIS ACS.

U9 N2 :

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ARGENTEUIL FC - centre U9 N2 n° 7 du 26 03 22 à GAFEP.

NEUVILLE AS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club NEUVILLE AS - centre U9 N2 n° 9 du 26 03 22 à MONTIGNY OL.



VILLIERS LE BEL FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club VILLIERS LE BEL FC - centre U9 N2 n° 11 du 26 03 22 à RC ARGENTEUIL.

PRESLES USL : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club PRESELES USL - centre U9 N2 n° 12 du 26 03 22 à CHAMPAGNE SFC.

SURVILLIERS AVENIR : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club SURVILLIERS AVENIR - centre U9 N2 n° 12 du 26 03 22 à CHAMPAGNE SFC.

ST BRICE FC : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club SAINT BRICE FC - centre U9 N2 n° 13 du 26 03 22 à FONTENAY EN PARISIS FC.

CRITÉRIUM U12/U13

PUISEUX-LOUVRES FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 24369320 du 09 04 22 – critérium U12/U13 Série 4 Poule D – contre Ent Ecoeu-Bouffémont 4

MONTMORENCY FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24369199 – 24369245 – 24369290 et 24369335 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A-B-C et D – contre Cergy-Pontoise Fc 8-9-10 et 11

PERSAN US : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24369196 et 24369242 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A & B – contre Ent Ecoeu-Bouffémont 1 & 2

AMENDES

PLATEAU U8/U9 du 12 03 22

Pour rappel :

Les clubs doivent conserver une copie de leur feuille de présence et la transmettre via FAL sur le centre concerné en cas d'Appel de Feuille par la commission.

ENT. BEAUMONT-MOURS : 2^{ème} appel de la feuille de présence du club ENT. BEAUMONT-MOURS - centre U8 N2 n° 14 du 12 03 22 à SOISY AM FC.

Amende : 30€

CRITÉRIUM U12/U13

PUISEUX-LOUVRES FC : Non réception suite 2^{ème} appel de feuille de match n° 24369320 du 09 04 22 – critérium U12/U13 Série 4 Poule D – contre Ent Ecoeu-Bouffémont 4

Amende : 15€

MONTMORENCY FC : Non réception suite 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24369199 – 24369245 – 24369290 et 24369335 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A-B-C et D – contre Cergy-Pontoise Fc 8-9-10 et 11

Amende : 15€ x 4 = 60€

PERSAN US : Non réception suite 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 24369196 et 24369242 du 16 04 22 – critérium U12/U13 série 4 Poule A & B – contre Ent Ecoeu-Bouffémont 1 & 2

Amende : 15€ x 2 = 30€

ANNULATION D'AMENDES – ERREUR ADMINISTRATIVE

GARGES FCM : non réception suite 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24367479 du 19 03 22 – critérium U13 Avenir Poule A – contre ST OUEN AS 2

Amende : 15 €

MAGNY EN VEXIN FC : non réception suite 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24367511 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 1 Poule A contre AUVERS-ENNERY FC 1

Amende : 15 €

DEUIL-ENGHIEU FC : non réception suite 2^{ème} et dernier appel de feuilles de matchs n° 24367748 & 24367793 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poulés C&D contre ST OUEN AS 3&4

Amende : 15 € x 2 = 30€



FOSSES UF : non réception suite 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24367794 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poule D contre MENU COURT AS 2

Amende : 15 €

VEXIN AS : non réception suite 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24367870 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 2 Poule F contre GROSLAY FC 2

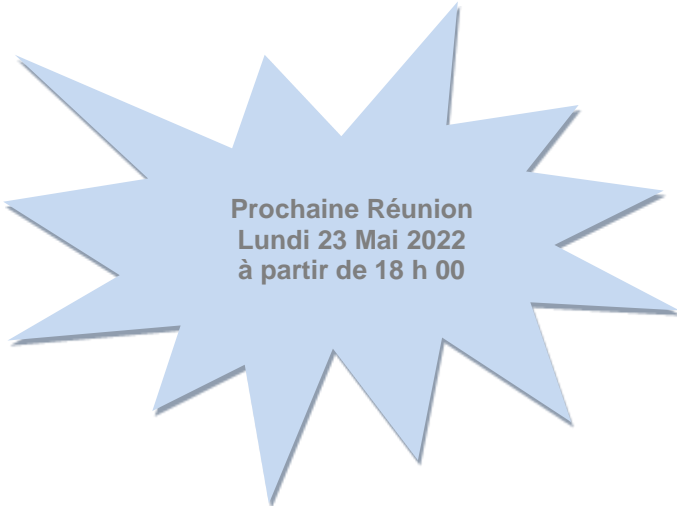
Amende : 15 €

ST BRICE FC : non réception suite 2^{ème} et dernier appel de feuille de match n° 24369265 du 19 03 22 – critérium U12/U13 – série 4 Poule C contre PERSAN US 3

Amende : 15 €

ORGANISATION RASSEMBLEMENT DE FIN DE SAISON

JOURNÉE NATIONALE U6 / U7 Le **SAMEDI 18 JUIN 2022**
Stade Salif Keita à **CERGY PONTOISE**



Prochaine Réunion
Lundi 23 Mai 2022
à partir de 18 h 00



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

SECTION FÉMININES

PV DU 16 MAI 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÉGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- 1^{er} = **24€** (31€ en seniors F)
- 2^{ème} = 27.5€ (37.5€ en séniors F)
- 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€** (41.5 + Forfait Général = 72€ en séniors F)

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.



MODIFICATIONS DES HORAIRES – DATES - LIEUX

HERBLAY SUR SEINE FC

Mail du 12/05/2022

U11F GROUPE A

HERBLAY SUR SEINE FC 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 9H30.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

AS ÉRAGNY FC

Mail du 16/05/2022

U11F GROUPE C

ÉRAGNY FC 1 / COSMO TAVERNY 1

Changement d'horaire et de date :

Cette rencontre se jouera le 18/05/2022 18H30.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

ST LEU 95 FC

Mail du 16/05/2022

U13F AVENIR

ST LEU 95 FC 1 / HERBLAY SUR SEINE FC 1

Changement d'horaire et de Stade :

Cette rencontre se jouera à 11h au COMPLEXE SPORTIF JEAN MOULIN à ST LEU LA FORÊT.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

HERBLAY SUR SEINE FC

Mail du 12/05/2022

U13F AVENIR

HERBLAY SUR SEINE FC 1 / GARGES FCM 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 9H30.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

ST LEU 95 FC

Mail du 13/05/2022

U11F GROUPE C

ST LEU 95 FC 1 / ENT MMB 1

Changement de Stade :

Cette rencontre se jouera au COMPLEXE SPORTIF JEAN MOULIN à ST LEU LA FORÊT.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

COSMO TAVERNY

Mail du 13/05/2022

U11F GROUPE C

COSMO TAVERNY 1 / PERSAN US 03 1

Changement de date :

Cette rencontre se jouera au COMPLEXE JEAN BOUIN 1 à TAVERNY.

Accord des deux clubs

Accord de la commission



FORFAIT AVISÉ

ST PRIX ES

Mail du 12/05/22

Pris note de votre courrier concernant votre non-participation au PLATEAU du 14/05/2022.

MAGNY EN VEXIN FC

Mail du 13/05/22

Pris note de votre courrier concernant votre non-participation au PLATEAU du 14/05/2022.

VIARMES ASNIÈRES

Mail du 12/05/2022

U11F Groupe A Match n°24344791 du samedi 14 mai 2022.

1^{er} Forfait avisé

SOISY ANDILLY MARGENCY FC

Mail du 13/05/2022

U13F Groupe A Match n°24344933 du samedi 14 mai 2022.

1^{er} Forfait avisé

JOUY LE MOUTIER FC

Mail du 13/05/2022

U13F Groupe C Match n°24344991 du samedi 14 mai 2022.

2^{ème} Forfait

ERMONT AS

Mail du 13/05/2022

U13F Groupe C Match n°24344988 du samedi 14 mai 2022.

1^{er} Forfait avisé



MAI 2022

SAMEDI 21 MAI 2022

U7 F

RASSEMBLEMENT U7F du 21/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	Stade Cognevault, 3 rue du Commandant M. Fourneau, GONESSE	11H00	GONESSE RC	
				PERSAN US 03	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				GONESSE RC	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST LEU 95 FC	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				FRANCONVILLE FC	1
SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1				
TOTAL					11



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 17 MAI 2022

Présent : M. Le Nagard (Président)

Assiste : M. Vernet (Comité)

Excusés : MM Duclos - Chéroux (Cda).

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.
Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.
Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.
Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



ENGAGEMENT SAISON 2022 / 2023

Le Dossier d'engagement de vos équipes pour la saison 2022 / 2023 est à remplir directement en ligne sur le site Extranet de la LPIFF. **Date Limite d'engagement : Le 31 mai 2022.**

INFORMATION CLUBS

Le Comité de Direction du District, dans sa politique générale d'aide au développement du Futsal, a décidé de prendre à sa charge les frais d'arbitrage pour toutes les équipes Futsal, sur leur dernier match de championnat à domicile.

Concrètement :

- cette prise en charge concerne la dernière et avant-dernière journée de championnat Futsal D1 et D2 (sauf exception d'une équipe qui joue à l'extérieur sur ces 2 dernières journées auquel cas il faut remonter pour elle à l'antépénultième journée).

- les frais des 2 arbitres x 50 euros (=100 euros) seront payés par le DVOF directement aux officiels désignés sur les rencontres.

COURRIERS CLUBS

Marcouville City CP : Mail du 10-05-22

Pris note de votre demande de report des rencontres de critérium Futsal U11 et U13 du samedi 14 mai 2022 contre Attainville futsal en raison de la dernière journée de championnat de votre équipe Senior 1 en championnat national D2 La commission accepte votre demande et reporte les rencontres U11 n° 24370494 et U13 n°0 24482414.

Attainville Futsal C : Mail du 12-05-22

Pris note de votre demande de report de la rencontre U16 n° 24098755 du 14-05-22 contre Garges Djibson en raison de la journée de détection U16.
Accord de la commission.

Les Sportifs de Garges : Mail du 13-05-22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U15 et U16 pour les rencontres du 14-05-22 contre Argenteuil Fc.

Combo Futsal : Mail du 15-05-22

Pris note de votre réclamation concernant les problèmes d'arbitrage constatés lors de différentes rencontres de championnat Futsal.

La commission a déjà répondu à votre mail dans le PV du 03-05-22.

Ermont Ams : Mail du 17-05-22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U11 contre Marcouville City CP et U13 contre Attainville Futsal C pour les rencontres du 21-05-22.

Pris note du forfait avisé de vos équipes U7 sur le plateau du 21-05-22 à Garges Djibson Asc.

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24370463 : Attainville Futsal C1 / Persanaise Cfj 1 du 14-05-22

SENIOR D2

Match n° 23837589 : Sannois Fce 2 / Combo Futsal 1 du 14-05-22

Match n° 23837591 : Attainville Futsal C3 / Goussainville Fc 2 du 14-05-22

Match n° 23837722 : Combo Futsal 2 / St Brice Aso 1 du 14-05-22

Match n° 23837723 : Fc Gadjostarr Futsal 1 / Jouy le Moutier Fc 2 du 14-05-22



1^{er} FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE

SENIOR D2

Match n° 23837592: Montmagny Asfs 2 / Marcouville City CP 4 du 09-05-22

Lecture de la feuille de match.

Équipe de Marcouville City Cp 4 absente au coup d'envoi.

Équipe de Marcouville City Cp 4, forfait dans les 3 dernières journées de championnat, amende triplée.

Montmagny Asfs 2: 5 Buts 3 Points

Marcouville City CP 4: 0 But -1 Point

Marcouville City CP : **Amende 24 € x 3 = 72 €**

1^{er} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

CRITÉRIUM FUTSAL U16

Match n° 24098753 : Argenteuil Fc 1 / Les Sportifs de Garges 1 du 14-05-22

Forfait avisé de l'équipe de Les Sportifs de Garges.

CRITÉRIUM FUTSAL U15

Match n° 24369994 : Argenteuil Fc 1 / Les Sportifs de Garges 1 du 14-05-22

Forfait avisé de l'équipe de Les Sportifs de Garges.

CRITÉRIUM FUTSAL U13

Match n° 24482419 : Attainville Futsal C2 / Ermont Ams 1 du 21-05-22

Forfait avisé de l'équipe de Ermont Ams.

CRITÉRIUM FUTSAL U11

Match n° 24369994 : Ermont Ams 1 / Marcouville City CP 2 du 21-05-22

Forfait avisé de l'équipe de Ermont Ams.

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

CRITÉRIUM FUTSAL U16

Match n° 24098748: Vémars St Witz Fc 1 / Argenteuil Fc 1 du 16-04-22

Vémars St Witz Fc 1: 7 Buts

Argenteuil Fc 1 : 14 Buts

MATCHS REMIS

CRITÉRIUM FUTSAL U16

Match n° 24098755 : Garges Djibson Asc 1 / Attainville Futsal C 1 le 04-06-22



FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Les Finales de Coupe Comité et CVO Futsal auront lieu le **samedi 28 mai 2022** à ARGENTEUIL

Gymnase Pierre de Coubertin - 2 Rue des Cévennes

Parking disponible sur le plateau d'EPS devant le gymnase.

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

COUPE COMITÉ FUTSAL

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	24511482	SPORTIFS DE GARGES 2	MARCOUVILLE CITY CP 3	Samedi 28-05 à 15H00

COUPE CVO FUTSAL

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	24511479	MONTMORENCY FUTSAL 1	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	SAMEDI 28-05 à 17h15

PLATEAUX FUTSAL U7

Journée N°10 - Week-end des 21 et 22 Mai 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 21 Mai 2022 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	4	Attainville Futsal Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)

Prochaine réunion
Lundi 30 Mai 2022 à 18H30



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 17 MAI 2022

Présents : MM. Lacour – Plassart.

Assistent : MM. Diaz (Comité) – Letellier (Comité).

Excusé : M. Valette

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0.

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement

CHAMPIONNAT

Date	Catégorie	Absence de feuille de match
14/05/22	U 14 D2 / Phase Unique / Poule B	Herblay Sur Seine Fc 1 - Sarcelles Aas 4
	U 14 D3 / Phase Unique / Poule A	Bezons Uso 2 - Eragny Fc 2
	Futsal D2 / Phase Unique / Poule A	Sannois Futsal Club 2 - Combo Futsal 1
	Futsal D2 / Phase Unique / Poule A	Attainville Futsal C 3 - Goussainville Fc 2
	Futsal D2 / Phase Unique / Poule B	Combo Futsal 2 - St-Brice A.So 1
	Futsal D2 / Phase Unique / Poule B	Fc Gadjostarr Futsal 1 - Jouy Le Moutier Fc 2
	U 14 D4 / Phase Unique / Poule C	Montmagny Sp 1 - St Leu 95 Fc 3
	Critérium U15 F À 8 / Phase 2 / Poule B	Puiseux Louvres 95 1 - Montmorency Fc 1
	Critérium U15 F À 8 / Phase 2 / Poule B	Mery Meriel Bessanco 1 - Fosses Uf 1
	Critérium Avenir U13 Féminin / Phase 2 / Poule U	St Leu 95 Fc 1 - Cergy Pontoise Fc 1



Critérium Avenir U13 Féminin / Phase 2 / Poule U	Argenteuil Rc 1 - Sarcelles Aas 1
Criterium U11 Féminin A 8 / Phase 2 / Poule B	Garges Fcm 1 - Montmorency Fc 1
Criterium U11 Féminin A 8 / Phase 2 / Poule C	Entente M.M.B. 1 - Cosmo Taverny 1
Critérium U13 Féminin A 8 / Phase 2 / Poule A	Sarcelles Aas 2 - Eragny Fc 1
Critérium U13 Féminin A 8 / Phase 2 / Poule C	Mery Meriel Bessanco 1 - Cormeillais A.C.S. 1
U10-U11 (Série 1) / Phase 2 / Poule A	Montsoulst Baillet Us 1 - Vaureal F. C. M. 5
U10-U11 (Série 2) / Phase 2 / Poule C	Beauchamp A.S. 1 - Ent. Beaumont Mours 1
U10-U11 (Série 2) / Phase 2 / Poule C	Villiers Le Bel Fc 5 - Roissy En France U.S 1
U10-U11 (Série 2) / Phase 2 / Poule D	Beauchamp A.S. 2 - Ent. Beaumont Mours 2
U10-U11 (Série 4) / Phase 2 / Poule B	Ermont As 4 - Villiers Le Bel Fc 2
U10-U11 (Série 4) / Phase 2 / Poule D	Ermont As 6 - Villiers Le Bel Fc 4
U10-U11 (Série 4) / Phase 2 / Poule E	Fosses F. U. 1 - Sarcelles Aas 1
U10-U11 (Série 4) / Phase 2 / Poule F	Fosses F. U. 2 - Sarcelles Aas 2
U10-U11 (Série 4) / Phase 2 / Poule G	Fosses F. U. 3 - Sarcelles Aas 3
U10-U11 (Série 4) / Phase 2 / Poule H	Fosses F. U. 4 - Sarcelles Aas 4
U10-U11 (Série 4) / Phase 2 / Poule K	Entente Ssg 5 - Deuil Enghien Fc 7
U10-U11 (Série 4) / Phase 2 / Poule L	Entente Ssg 6 - Deuil Enghien Fc 8
U10-U11 (Série 4) / Phase 2 / Poule O	St Prix Es 3 - Entente Ssg 9
Criterium Avenir U12 Serie 2 / Phase 2 / Poule A	Sarcelles Aas 3 - Franconville Fc 2
U12-U13 (Série 1) / Phase 2 / Poule A	Ezanville Ecoeu Us 1 - Auvers Ennery Fc 1
U12-U13 (Série 2) / Phase 2 / Poule B	Ermont A.S. 5 - Ent. Beaumont Mours 2
U12-U13 (Série 2) / Phase 2 / Poule B	Goussainville Fc 5 - Marly La Ville Es 2
U12-U13 (Série 2) / Phase 2 / Poule C	St Ouen L'Aumone As 4 - Argenteuil Fc 4
U12-U13 (Série 2) / Phase 2 / Poule C	Montigny Ol 1 - Fosses F. U. 1
U12-U13 (Série 2) / Phase 2 / Poule D	St Ouen L'Aumone As 5 - Argenteuil Fc 5



U12-U13 (Série 2) / Phase 2 / Poule D	Montigny OI 2 - Fosses F. U. 2
U12-U13 (Série 3) / Phase 2 / Poule A	Cormeillais Acs 1 - Ermont As 1
U12-U13 (Série 3) / Phase 2 / Poule D	St Brice F.C. 5 - Herblay Sur Seine Fc 1
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule A	Cergy Pontoise Fc 8 - St Brice F.C. 1
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule A	Persan Us 03 1 - Montmorency Fc 1
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule B	Cergy Pontoise Fc 9 - St Brice F.C. 2
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule B	Persan Us 03 2 - Montmorency Fc 2
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule C	Cergy Pontoise Fc 10 - St Brice F.C. 3
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule C	Persan Us 03 3 - Montmorency Fc 3
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule D	Cergy Pontoise Fc 11 - St Brice F.C. 4
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule D	Persan Us 03 4 - Montmorency Fc 4
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule E	Eaubonne Csm 1 - Cergy Pontoise Fc 4
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule E	Mery Meriel Bessanco 1 - Beauchamp as 1
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule F	Eaubonne Csm 2 - Cergy Pontoise Fc 5
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule F	Mery Meriel Bessanco 2 - Beauchamp as 2
Critérium U11 Futsal / Phase 2 / Poule A	Attainville Futsal C 1 - Persanaise Cfj 1
U12-U13 (Série 2) / Phase 2 / Poule A	Ermont As 4 - Ent. Beaumont Mours 1
U12-U13 (Série 2) / Phase 2 / Poule A	Goussainville Fc 4 - Marly La Ville Es 1
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule G	Eaubonne Csm 3 - Cergy Pontoise Fc 6
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule G	Mery Meriel Bessanc 3 - Beauchamp As 3
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule H	Eaubonne Csm 4 - Cergy Pontoise Fc 7
U12-U13 (Série 4) / Phase 2 / Poule H	Jouy Le Moutier Fc 4 - Sarcelles Aas 7
Critérium Avenir U11 Série 2 / Phase 2 / Poule A	Soisy Andilly Margen 1 - Sarcelles Aas 5
Critérium Avenir U10 Série 2 / Phase 2 / Poule A	Soisy Andilly Margen 2 - Sarcelles Aas 6



15/05/22	Seniors D2 / Phase Unique / Poule B	St Prix Es 1 - Champagne Sfc 95 1
	Criterium Vétérans + De 45 Ans / Poule B	Neuville S/ Oise As 15 - Parmain Ac 15
	Criterium Vétérans + De 45 Ans / Poule B	Entente Ssg 15 - Montsout Baillet Us 15
	Anciens D3 / Phase Unique / Poule A	E. Beaum Mours Persan 12 - St Prix Es 12
	Anciens D4 / Phase Unique / Poule B	Garges Fcm 12 - Portugais Persan Asc 12
	Anciens D4 / Phase Unique / Poule B	Montigny OI 12 - Vaureal Fcm 12
	Criterium + 55 Ans / Phase Unique / Poule A	Pecq Us Le 25 - St Leu 95 Fc 25
	U 16 D2 / Phase Unique / Poule B	Deuil Enghien Fc 1 - EN. Ecoeu Bouffémont 1
	U 18 D3 / Phase Unique / Poule C	Gafepb 1 - Deuil Enghien Fc 2
	U 16 D3 / Phase Unique / Poule C	Auvers Ennery Fc 1 - Cosmo Taverny 3

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
La date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette version sous le nom (**Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0**). Cette version est disponible sur le Store Apple. **Cette version est obligatoire**. Merci de mettre à jour vos tablettes !

Bonne saison à vous

Rappel des bonnes pratiques d'utilisation de la Feuille de Match informatisée (FMI)

LIRE LA SUITE

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :
Vérifier qu'aucun match n'est « en cours ».
Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure.

• Sélectionnez Application puis Feuille de Match



• Effacer les données et vider le cache





COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 17 MAI 2022

Présents : MM. Febvay - Lacour - Plassart - Da Mata – Chuppe.

Assite : M. Letellier (Comité).

Excusés : MM. Andrieu - Brognara.

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7, **aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.**

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage).

CLASSEMENT

Ville de EZANVILLE : NNI 952290102

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera prochainement, au Stade du PRÉ CARRÉ, 93 rue du Maréchal FOCH, pour confirmation de classement de l'éclairage.

Ville de GONESSE : NNI 952770101, 952770102 et 952770103

M. FEBVAY et M. PLASSART de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se sont déplacés, au Stade Eugène COGNEVAUT, Rue CLARET, pour classement de l'éclairage.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



COMMISSION DES FINANCES

RÉUNION DU 17 MAI 2022

Présents : Mme ESCROIGNARD
M. MOREIRA

Assiste : Mme GONZALEZ (Comptable).

Excusés : Mme BASTOS
MM. CHUPPÉ – PODAN-MAVOUNZY

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

RAPPEL

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

INFORMATION

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

COURRIERS DES CLUBS

- **523266 – FC GROSLAY** – Courrier du 11/04/2022 – Demande d'échéancier compte club.

À la suite de votre demande, la Commission accède à votre demande d'échéancier.

- **547630 – MACCABI SARCELLES** – Mail du 14/04/2022 – Retrait de point

Réponse envoyée au club via la messagerie officielle en date du 5 mai 2022.

- **512259 – MONTIGNY LES CORMEILLES FO** – Mail du 25/04/2022 – Demande d'annulation de retrait de points

Nous avons pris connaissance de votre demande. Compte tenu qu'aucun règlement n'a été effectué à ce jour, Tous les clubs subissent le même traitement à situation égale.
Les sanctions prévues par le règlement financier sont maintenues.

- **511000 – AS ERAGNY FC** – Mail du 26/04/2022 Demande d'échéancier compte club.

À la suite de votre demande, la Commission accède à votre demande d'échéancier.

- **560866 – COMBO FUTSAL** – Mail du 11/05/2022 – Point de pénalité

Nous avons pris connaissance de votre demande. Cependant votre règlement est intervenu hors délai.
Tous les clubs subissent le même traitement à situation égale.
Les sanctions prévues par le règlement financier sont maintenues.



CLUBS EN INFRACTION NON RÈGLEMENT COMPTE CLUBS

Liste des clubs en infraction à ce jour après la relance du 26 avril 2022 via la messagerie officielle avec une date de règlement arrêtée au lundi 16 mai 2022 :

- 512259 – MONTIGNY LES CORMEILLES
- 517377 – MONTMAGNY SPORTS
- 518652 – PRESLES USL FOOTBALL
- 519763 – THILLAY VAUDHERLAND ESM
- 550638 – PERSAN US 03
- 551972 – ASC AVICENNE
- 560341 – BE IN SPORTS
- 560607 – SARCELLES JEUNES ESPOIRS
- 560971 – INDOOR POUR TOUS
- 564044 – PARIS CLUB GOUSSAINVILLE FUTSAL
- 581840 – ENTENTE BEAUMON MOURS
- 680843 – PERSONNEL HOSPITALIER GONESSE

Selon l'article 3.6.3 du Règlement Sportif :

La Commission des Finances décide d'appliquer le règlement à savoir : la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Séniors Vétérans des clubs débiteurs ci-dessus, seront sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après cette date et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

D'autres sanctions pourront être prononcées toujours conformément à l'article 3.6.3 du RS du DVOF,

Les mêmes sanctions, en suivant les mêmes règles, peuvent être prononcées, sur demande du D.V.O.F., à l'encontre des clubs qui évoluent en compétitions régionales, et qui ne se sont pas acquittés des sommes dont ils sont redevables envers le D.V.O.F.

Les frais liés à la mise en œuvre d'une des sanctions visées ci-dessus sont mis à la charge du club concerné.

Nous vous rappelons que le non-règlement de votre compte club entraîne le blocage des licences ainsi que des engagements pour la saison prochaine.

Informations transmises aux Commissions suivantes :

*** Commission Départementale du Calendrier et organisation des Compétitions**

***Commission Futsal**



NON PAIEMENT D'ARBITRE AVRIL 2022

N°8

SAISON 2021-2022 / Avril 2022

N° match	Date	Équipes en présence	Nature de la rencontre	Montant indemnités arbitrage	Amende	TOTAL DEBIT CLUB	A LA CHARGE DE
23497088	24/04/2022	MONTIGNY F OL ARGENTEUIL FC	CHAMPIONNAT	76,00 €		76,00 €	512259 / Montigny F OI.
23497088	24/04/2022	MONTIGNY F OL ARGENTEUIL FC	CHAMPIONNAT	76,00 €		76,00 €	512259 / Montigny F OI.
23497088	24/04/2022	MONTIGNY F OL ARGENTEUIL FC	CHAMPIONNAT	76,00 €		76,00 €	512259 / Montigny F OI.
23467944	24/04/2022	FOSSES UF MONTIGNY F OL	CHAMPIONNAT	46,00 €		46,00 €	512259 / Montigny F OI.
23497591	26/03/2022	MONTIGNY F OL GONESSE RC	CHAMPIONNAT	66,00 €		66,00 €	512259 / Montigny F OI.
23467898	06/02/2022	MONTIGNY F OL THILLAY ESM	CHAMPIONNAT	76,00 €		76,00 €	512259 / Montigny F OI.
23497601	09/04/2022	MONTIGNY F OL SARCELLES AAS	CHAMPIONNAT	66,00 €		66,00 €	512259 / Montigny F OI.
23467938	10/04/2022	MONTIGNY F OL Ent ARRONVILLE CHARS	CHAMPIONNAT	76,00 €		76,00 €	512259 / Montigny F OI.
23491397	10/04/2022	MONTIGNY F OL ST OUEN L'AUMONE AS	CHAMPIONNAT	71,00 €		71,00 €	512259 / Montigny F OI.
23470194	03/04/2022	MONTIGNY F OL SOISY AM FC	CHAMPIONNAT	76,00 €		76,00 €	512259 / Montigny F OI.
24435815	11/04/2022	ATTAINVILLE FUTSAL JOUY LE MOUTIER FC	CHAMPIONNAT	50,00 €	50,00 €	100,00 €	533517 / Jouy le Moutier FC
23885807	09/04/2022	GOUSSAINVILLE FC COURDIMANCHE AS	CHAMPIONNAT	46,00 €		46,00 €	581364 / Goussainville FC
23786798	03/04/2022	PRESLES USL ARGENTEUIL FC	CHAMPIONNAT	46,00 €		46,00 €	518652 / Presles USL
24384582	28/04/2022	MARCOUVILLE CITY CPA MONTMORENCY FUTSA	COUPE	50,00 €	50,00 €	100,00 €	580882 / Marcouville City CPA
23491121	27/03/2022	ECOUEN FC PERSAN US 03	CHAMPIONNAT	71,00 €		71,00 €	528672 / Ecoeu FC
23497697	09/04/2022	ERAGNY AS FC DOMONT FC	CHAMPIONNAT	46,00 €		46,00 €	DVOF
23837618	22/04/2022	BEZONS FC DEUIL ENGHEN FC	CHAMPIONNAT	50,00 €		50,00 €	DVOF
23837618	22/04/2022	BEZONS FC DEUIL ENGHEN FC	CHAMPIONNAT	50,00 €		50,00 €	DVOF
23837605	28/04/2022	ARGENTEUIL RC BEZONS FC	CHAMPIONNAT	50,00 €		50,00 €	DVOF
23837605	28/04/2022	ARGENTEUIL RC BEZONS FC	CHAMPIONNAT	50,00 €		50,00 €	DVOF
23679628	30/04/2022	EAUBONNE CSM PERSANAISE CFJ	CHAMPIONNAT	50,00 €		50,00 €	DVOF
23679628	30/04/2022	EAUBONNE CSM PERSANAISE CFJ	CHAMPIONNAT	50,00 €		50,00 €	DVOF

N° match	Date	Équipes en présence	Nature de la rencontre	Montant indemnités arbitrage	Amende	TOTAL DÙ	Club à débiter	Club à créditer	Commentaire
23837743	05/04/2022	ARGENTEUIL FC ST BRICE ASO	CHAMPIONNAT			100,00 €		551444 / Argenteuil FC	Mesure Futsal

Ces montants seront imputés sur le compte-club

Prochaine réunion sur convocation



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 19 Mai 2022

DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

Rencontres du 26 Mai 2022

Coupe Comité Anciens

Match 24478315 : Menucourt AS / Groslay FC

Délégué M. Michel Bailliez

Coupe Comité U14

Match 24473216 : St Ouen AS / RC Argenteuil

Délégué M. Clarence Firpion

Coupe Comité U16

Match 24477354 : Sarcelles AAS / RC Argenteuil

Délégué M. Albert Acapandie

Coupe Comité Seniors

Match 24473220 : St Leu FC / Entente SSG

Délégué M. Thierry Paumier

Seniors D1

Match 23497076 : Argenteuil FC / St Brice FC

Délégué M. Gérard Alcan

Rencontres du 28 Mai 2022

Coupe Comité Futsal

Match 24511482 : Sportifs De Garges / Marcouville City CP

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Coupe CVO Futsal

Match 24511479 : Montmorency Futsal / Attainville Futsal C

Délégué M. Joseph Plassart

**Rencontres du 29 Mai 2022****U16 D3****Match 23491285 : Arnouville FAS / Franconville FC**

Délégué M. Faouzi Belhamra à la charge de Arnouville FAS

U18 D2**Match 23489258 : Garges FCM / Goussainville FC**

Délégué M. Thierry Paumier à la charge des 2 clubs

Match 23703650 : Herblay S/Seine FC / Ecoeu FC

Délégué M. Michel Bailliez à la charge de Herblay FC

Seniors D1**Match 23497114 : Herblay S/Seine FC / Persan US**

Délégué M. Gérard Alcan

Match 23497116 : Goussainville FC / St Brice FC

Délégué M. Christophe Gauvin

Match 23497118 : Argenteuil FC / Groslay FC

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

Match 23497122 : Entente SSG / St Leu FC

Délégué M. Olivier Le Nagard

Match 23497124 : Soisy AM FC / Cormeillais ACS

Délégué M. Albert Acapandie



DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV restreint du 20 Mai 2022

DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

Rencontre du 21 Mai 2022

Seniors Futsal D2

Match 23837557 : Arnouville Usc / RC Argenteuil

Délégué M. Jean-Pierre Lacour à la charge de RC Argenteuil



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 202/2022

SENIORS - DIMANCHE APRES-MIDI & SENIORS FEMININES

TOTAL des POINTS de MALUS / BONUS

Arrêté au 17 mai 2022



M : MALUS - B : BONUS

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2
ST BRICE F.C.	7	-	7
ST LEU 95 F.C.	7	-	7
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	8	-	8
ECOUEN F.C.	8	-	8
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	9	-	9
CORMEILLAIS A.C.S.	20	-	20
GROSLAY F.C.	22	-	22
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	26	-	26
U. S. PERSAN 03	31	-	31
F.C. HERBLAY SUR SEINE	35	-	35
GOUSSAINVILLE F.C.	44	-	44

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	1	-	1
A. S. ERAGNY F. C.	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	1	-	1
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	2	-	2
MARLY LA VILLE E.S.	5	-	5
F.C. HERBLAY SUR SEINE	6	-	6
VAUREAL F. C. M.	6	-	6
GROSLAY F.C.	9	-	9
ST OUEN L'AUMONE A.S.	13	-	13
OSNY F.C.	14	-	14
GARGES LES GONESSE F.C.M.	22	-	22

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ECOUEN F.C.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
ROISSY EN FRANCE F.C.	5	-	5
GOUSSAINVILLE F.C.	8	-	8
ROISSY EN FRANCE U.S.	8	-	8
MONTMORENCY F.C.	12	-	12
FONTENAY EN PARISIS FC	15	-	15
<i>MONTMAGNY S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	- 2	- 2
EAUBONNE CSM	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.	4	-	4
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	4	-	4
PARMAIN A.C.	8	-	8
DOMONT F.C.	13	-	13
PONTOISIENNE J.S.	20	-	20
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	23	-	23
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	32	-	32
<i>GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS FEMININES DEPARTEMEI	M	B	TOTAL
MARLY LA VILLE E.S.	1	10	- 9
GONESSE R.C.	-	6	- 6
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENTENTE MMB	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1
R.C. ARGENTEUIL	3	-	3
BEZONS U. SECTION OM.	3	-	3
F.C. HERBLAY SUR SEINE	11	-	11
<i>FOSSSES F.U.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
ADAMOIS O.	1	-	1
S. F. C. CHAMPAGNE 95	1	-	1
ROISSY EN FRANCE U.S.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	4	-	4
BEZONS U. SECTION OM.	6	-	6
ST PRIX E.S.	7	-	7
JOUY LE MOUTIER F.C.	12	-	12
MENUCOURT A.S.	18	-	18
EZANVILLE ECOUEN U.S.	20	-	20
GONESSE R.C.	22	-	22
<i>DOMONT F.C.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MENUCOURT A.S.	1	4	- 3
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	2	-	2
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	2	-	2
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	4	-	4
VAUREAL F. C. M.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	7	-	7
ARNOUVILLE F. A.S.	11	-	11
GONESSE R.C.	56	-	56
<i>FRETTOISE E.S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>
<i>PRESLES U.S.L. FOOTBALL</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
ECOUEN F.C.	1	-	1
AUVERS ENNERY F.C.	3	-	3
BEAUCHAMP A.S.	3	-	3
PIERRELAJE FOOTBALL CLUB	4	-	4
ARNOUVILLE F. A.S.	7	-	7
ARRONVILLE F.C.	12	-	12
BOUFFEMONT A.C.F.	14	-	14
<i>ERAGNY FC</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>
<i>MONTMAGNY FC</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>
<i>SARCELLES JEUNE ESPOIR</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

Notre partenaire FAIR - PLAY



EKINSPOORT

F : équipe forfait général

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	1	2	- 1
CORMEILLAIS A.C.S.	1	-	1
EZANVILLE ECOUEN U.S.	1	-	1
FOSSSES F. U.	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	2	-	2
VEXIN A.S.	6	-	6
ARRONVILLE F.C.	7	-	7
A. S. ERAGNY F. C.	8	-	8
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	9	-	9
SARCELLES A.A.S.	13	-	13
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	25	-	25

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	1	-	1
MAGNY EN VEXIN F.C.	3	-	3
MONTMORENCY F.C.	4	-	4
BEAUCHAMP A.S.	5	-	5
FOSSSES F. U.	7	-	7
ENT. BEAUMONT MOURS	7	-	7
PARMAIN AC	15	-	15
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	18	-	18
FONTENAY EN PARISIS FC	31	-	31
PIERRELAJE FOOTBALL CLUB	42	-	42
<i>ERMONT AM. S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>



Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U18

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 17 mai 2022



M : MALUS - B : BONUS

U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
U. S. PERSAN 03	3	-	3
SARCELLES A.A.S.	3	-	3
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
FRANCONVILLE F.C.	4	-	4
BEZONS U. SECTION OM.	5	-	5
ADAMOIS O.	7	-	7
CORMEILLAIS A.C.S.	28	-	28

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	1	-	1
GROSLAY F.C.	1	-	1
GONESSE R.C.	4	2	2
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	4	-	4
MENUCOURT A.S.	14	2	12
ST PRIX E.S.	19	-	19
OSNY F.C.	20	-	20

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	28	-	28
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95	F	F	F
VEXIN A.S.	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ST LEU 95 F.C.	-	- 2	- 2
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
ROISSY EN France U.S.	7	-	7
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	8	-	8
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	20	-	20
ENT. MARLY FONTENAY	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEU US	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	2	-	2
VAUREAL F. C. M.	9	-	9
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	F	F	F
MONTSOULT BAILLET US	F	F	F
THILLAY VAUD HERLAND	F	F	F

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les

Notre partenaire FAIR - PLAY



EKINSPOORT

U18 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
DEUIL ENGHIEU F.C.	2	-	2
ENT VIARMES BELLOY	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	F	F	F
DOMONT F.C.	F	F	F
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PL	F	F	F
MONTMORENCY F.C.	F	F	F



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U16

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au

17 mai 2022



M : MALUS - B : BONUS

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	1	-	1
OSNY F.C.	1	-	1
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	2	-	2
F.C. HERBLAY SUR SEINE	2	-	2
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
ROISSY EN FRANCE U.S.	6	-	6
GOUSSAINVILLE F.C.	7	-	7
A. S. ERAGNY F. C.	12	-	12

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	2	-	2
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	3	-	3
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	4	-	4
ERMONT AM. S.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
SARCELLES A.A.S.	7	-	7
CERGY PONTOISE F.C.	10	-	10
VAUREAL F. C. M.	41	-	41

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	8	2	6

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	8	- 8
ST BRICE F.C.	-	-	-
BEAUCHAMP A.S.	2	-	2
R. F. C. ARGENTEUIL	3	-	3
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	3	-	3
FRANCONVILLE F.C.	7	-	7
ARNOUVILLE F. A.S.	7	-	7
GONESSE R.C.	8	-	8
CORMEILLAIS A.C.S.	11	-	11
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	34	-	34
VAUREAL F. C. M.	41	-	41
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	2	- 2
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	1	-	1
FOSSES F. U.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	5	-	5
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	7	-	7
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	42	-	42

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	1	-	1
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	5	-	5
MONTMORENCY F.C.	10	-	10
AUVERS ENNERY F.C.	10	-	10
FOSSES F.U.	F	F	F
ROISSY EN France US	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES	-	4	- 4
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
BRUYERES BERNES USM	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
PERSAN US 03	2	-	2
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESS	2	-	2
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	F	F	F
SURVILLIERS AVENIR	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	20	-	20
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	F	F	F
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F
PONTOISIENNE J.S.	F	F	F

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U14

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 17 mai 2022



M : MALUS - B : BONUS

U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU 95 F.C.	-	8	- 8
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
OSNY F.C.	2	-	2
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2
ST OUEN L'AUMONE A.S.	2	-	2
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	3	-	3
CERGY PONTOISE F.C.	9	-	9

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
ST BRICE F.C.	2	-	2
DEUIL ENGHIEU F.C.	4	2	2
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	7	-	7
GARGES LES GONESSE F.C.M.	20	-	20

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	4	8	- 4
GONESSE R.C.	-	4	- 4
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
ST PRIX E.S.	3	-	3
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	4	-	4
HERBLAU SUR SEINE F.C.	10	-	10
VAUREAL F. C. M.	10	-	10
BEZONS U. SECTION OM.	20	-	20

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.			-
ADAMOIS O.			-
BEZONS U. SECTION OM.			-
FOSSÉS F. U.			-
GOUSSAINVILLE F.C.			-
MONTMORENCY F.C.			-
PUISEUX LOUVRES 95			-
CORMEILLAIS A.C.S.	F	F	F
DOMONT F.C.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MENUCOURT A.S.	-	6	- 6
GONESSE R.C.	-	2	- 2
ENT. GROSLAY EZANVILLE	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1
ECOUEU F.C.	4	2	2
DEUIL ENGHIEU F.C.	4	-	4
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	-	4
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	4	-	4
ST LEU 95 F.C.	7	2	5
JOUY LE MOUTIER F.C.	22	4	18

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	10	- 10
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
ARNOUVILLE F. A.S.	3	-	3
U. S. PERSAN 03	3	-	3
OSNY F.C.	7	-	7

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
FOSSÉS F. U.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELES AAS	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	-	4
ERMONT AM. S.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F
SURVILLIERS AVENIR	F	F	F
VAUREAL F. C. M.	F	F	F
GROSLAY F.C.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	-	2	- 2
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
ENT. BOISSY CHARS ARRONVILLE	-	-	-
ENT. ECOUEU BOUFFEMONT	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	3	-	3
SARCELLES AAS	4	-	4
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOU	6	-	6
ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	F	F	F
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	6	- 6
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
MONTAMGNY SP	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
GONESSE R.C.	1	-	1
ECOUEU F.C.	18	-	18
PIERRELAYE FC	F	F	F



F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

Notre partenaire
FAIR - PLAY





CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2020/2021

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN & CHAMPIONNATS FUTSAL - TOTAL des POINTS de MALUS



Arrêté au 17 mai 2022

M : MALUS - B : BONUS

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	-	2
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
ST BRICE F.C.	4	-	4
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	8	-	8
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	9	-	9
MACCABI SARCELLES	14	-	14
A. S. ERAGNY F. C.	17	-	17
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95	50	-	50
BEAUCHAMP A.S.	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	2	- 2
AS TOHO	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	15	-	15
ST BRICE FC	F	F	F
VAUREAL FCM	F	F	F
SARCELLES AAS	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2 B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	2	- 2
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
THILLAY ESM	27	-	27
VIARMES ASNIERES OL.	34	-	34
DOMONT FC	F	F	F
PRESLES USL	F	F	F
VILLIERS LE BEL FC	F	F	F
ENT. BOISSY OSNY	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
MONTMAGNY S.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	1	-	1
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	-	2
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	3	-	3
CERGY PONTOISE F.C.	4	-	4
ST LEU 95 F.C.	8	4	4
NEUVILLE S/OISE A.S.	8	-	8
MARLY LA VILLE E.S.	20	-	20
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	40	-	40

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	1	4	3
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. C.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
ST PRIX E.S.	2	-	2
FOSSÉS F. U.	3	-	3
A. S. ERAGNY F. C.	4	-	4
MONTMORENCY F.C.	4	-	4
PORTUGAIS PERSAN A.S.C.	5	-	5
GOUSSAINVILLE F.C.	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
BELLOY ST MARTIN A.S.C.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ECOUCEN FC	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	1	-	1
OSNY F.C.	1	-	1
BEAUCHAMP A.S.	1	-	1
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
JOUY LE MOUTIER F.C.	5	-	5
BOUFFEMONT A.C.F.	29	-	29

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
LES SPORTIFS DE GARGES	1	-	1
MONTMORENCY FUTSAL	2	-	2
ATTAINVILLE FUTSAL C.	4	-	4
CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE	6	-	6
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	6	-	6
CERGY PONTOISE F.C.	7	-	7
GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	8	-	8
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	21	-	21
OSNY UNITED	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE USC	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE 2	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
ATTAINVILLE FUTSAL C.	1	-	1
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
DEUIL ENGHEN F.C.	5	-	5
GOUSSAINVILLE FC	7	-	7

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
ST BRICE A. SO	-	-	-
MY SARCELLES FUTSAL	1	-	1
FUTSAL CLUB GADJOSTARR	4	-	4
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6
PARIS CDG FUTSAL	F	F	F

Notre partenaire
FAIR - PLAY

